



Refus d'admission de recommandée

Par **oceans73500**, le **20/06/2015** à **10:46**

Bonjour,

J'ai un problème : mon propriétaire a abusé de moi et de ce fait je quitte l'appartement. J'ai envoyé mon préavis de 3 mois en recommandé avec accusé de réception mais il m'est revenu avec la mention "pli refusé par le destinataire" que dois-je faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **20/06/2015** à **11:20**

Bonjour,

Solution : renouveler votre demande de départ en passant par un huissier, le préavis de 3 mois démarrera le jour de la présentation de votre demande par l'huissier, que votre propriétaire l'accepte ou non.